Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ)

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration

du vendredi 20 mai 2022 à 17 h tenue par vidéoconférence ZOOM

Présences :

Claude Bédard, président

Pierre Laplante, vice-président à la trésorerie et administrateur responsable du dossier « Assurances collectives »

Roland Côté, administrateur responsable du dossier « Régimes de retraite » Anne Thibaudeau, vice-présidente au secrétariat

Monsieur Claude Bédard, président, accueille les participants à cette réunion du conseil d'administration.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour comprend les points suivants :

- Adoption et suivi du procès-verbal de la réunion régulière du conseil d'administration du 25 février 2022;
- Organisation du mini colloque sur les enjeux de recrutement des associations affiliées et sur la relève au sein des instances des associations.
- Processus de nomination des membres retraités au RRUQ;
- État de la trésorerie et mandat à la vice-présidence à la trésorerie;
- Révision des frais de déplacement;
- Varia

Le projet d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Adoption et suivi du procès-verbal de la réunion régulière du conseil d'administration du 25 février 2022

2.1. Adoption

Proposé par Pierre Laplante avec l'appui de Claude Bédard, le procès-verbal de la réunion régulière du conseil d'administration du 25 février 2022 est adopté.

2.2 Suivis du procès-verbal de la réunion régulière du conseil d'administration du 1^{er} octobre 2021

Monsieur Roland Côté informe les membres que la prochaine réunion du Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ) aura lieu le 3 juin 2022. Sous peu, le résultat de l'appel de candidatures pour les deux sièges dédiés au personnel retraité devrait être publié par le régime. Par ailleurs, des liens menant aux différentes associations affiliées à la FRUQ seront intégrés au site web du RRUQ, permettant ainsi une meilleure circulation de l'information.

En ce qui concerne l'organisation du mini colloque sur les enjeux de recrutement des associations affiliées et sur la relève au sein des instances des associations, ce sujet est traité au point 3 de la présente réunion.

3. Organisation du mini colloque sur les enjeux de recrutement des associations affiliées et sur la relève au sein des instances des associations

Les membres échangent sur l'offre de service proposée par ÉTS Formation et rencontreront monsieur Didier Dubois, CRHA, le lundi 30 mai 2022 pour un premier échange. Les membres définissent les points à clarifier avec monsieur Dubois.

Monsieur Claude Bédard suggère que, dans le projet d'ordre du jour de l'AGA, l'habituel tour de table pourrait être reporté au tout début du colloque. Cela constituerait une bonne entrée en matière pour lancer les échanges. Les membres conviennent d'en faire la proposition lors de l'envoi du projet d'ordre du jour aux participants de l'AGA.

Les membres échangent sur les considérations techniques de la tenue de l'AGA et du mini colloque en considération des restrictions sanitaires qui pourraient être encore en vigueur (maximum de 15 personnes dans la salle des Gouverneurs). Ils conviennent qu'il serait judicieux de réserver une salle de classe dans un des établissements adjacents au siège social de l'Université du Québec (ÉNAP, TÉLUQ ou INRS). Madame Thibaudeau fera les démarches nécessaires.

Si jamais la situation sanitaire l'exigeait, il faudrait prévoir que l'AGA et le mini colloque soient tenus sur une plateforme numérique avec l'aide d'un administrateur dédié.

4. Processus de nomination des membres retraités au RRUQ

Monsieur Roland Côté rappelle les modalités du processus de nomination des deux membres retraités du Régime de retraite de l'Université du Québec (membre votant et membre non votant) qui relèvent de la réglementation du régime. Les résultats des votes devraient être annoncés sous peu par le RRUQ.

Monsieur Pierre Laplante rappelle que traditionnellement, le membre votant au RRUQ est le responsable du dossier des régimes de retraite au conseil d'administration de la FRUQ.

5. État de la trésorerie et mandat à la vice-présidence à la trésorerie

Monsieur Pierre Laplante informe les membres que l'état de la trésorerie permettrait assurément un congé de cotisation des associations affiliées encore pour la prochaine année.

Par ailleurs, il soulève qu'il serait sain de pourvoir le cinquième poste au conseil d'administration soit celui à la vice-présidence à la trésorerie, même si, lors de l'AGA d'octobre 2021, il a accepté d'assumer ces fonctions pour un mandat de deux ans. Il serait aussi souhaitable qu'en conformité avec les Statuts et règlements de la FRUQ, le 5^e membre soit issu d'un établissement autre que l'ÉTS, l'UQAM ou l'UQAR. Les membres conviennent qu'un rappel sera fait auprès des présidents des associations affiliées.

6. Révision des frais de déplacement

Monsieur Pierre Laplante suggère de procéder à la révision des frais de déplacement de la FRUQ. En effet, l'inflation actuelle se reflète particulièrement à la pompe et dans les restaurants. Les membres donnent leur accord pour qu'il donne suite à ce projet à la lumière des ajustements apportés par d'autres organisations.

7. Varia

Monsieur Pierre Laplante informe qu'il pourrait y avoir un changement de politique concernant la cotisation obligatoire aux deux ans auprès de l'AQRP pour pouvoir adhérer au contrat d'assurances collectives #3997 offert par Beneva (autrefois La Capitale). Il suit la situation et en informera les membres, le cas échéant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 40